

Conduire son activité d'artiste plasticien

RS6179 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	132
Formacode(s)	45066, 32096, 32047
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	14/12/2022
Date d'échéance	14/12/2025

Certificateur(s)

40MCUBE · SIRET : 44060213400023

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification «

Conduire son activité d'artiste plasticien » a pour objectif de certifier des compétences de gestion au métier d'artiste plasticien afin de développer des activités rémunératrices (expositions, commandes, résidences, conférences, ateliers artistiques) et conduire son projet professionnel. Elle est ouverte aux artistes plasticiens en début de carrière, quel que soit leur âge, ayant suivi la formation professionnelle GENERATOR.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1 : Administrer son activité professionnelle d'artiste-auteur en respectant le cadre fiscal, social, juridique et comptable afin d'être en règle avec les lois applicables en vigueur et pouvoir répondre à des appels à candidatures ou projets.

C2 : Transmettre son travail artistique dans le cadre d'une conférence, d'un atelier artistique, d'une exposition ou d'un workshop, en adaptant sa présentation selon le public afin de diversifier ses activités professionnelles.

C3 : Adapter la réalisation d'une œuvre dans différents contextes (exposition, commande d'œuvre dans l'espace public, ou résidence artistique) en respectant le cadre juridique, administratif, institutionnel et financier pour répondre précisément au cahier des charges d'un appel à projets ou d'un commanditaire.

C4 : Élaborer des outils de communication et une méthodologie de recherches de partenaires pour développer son réseau professionnel et obtenir des contrats.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les candidats peuvent être issus d'une formation en école des beaux-arts (DNSEP) ou universitaire (Master), ou être autodidactes, à condition de pouvoir justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'art contemporain (au moins 3 expositions dans des structures culturelles ou galeries françaises ou européennes).

L'accès à la certification n'est possible qu'à l'issue du parcours de formation GENERATOR, proposé par l'organisme de formation 40mcube. La formation est ouverte aux artistes plasticiens en début de carrière, quel que soit leur âge, sur appel à candidature annuel public (voie de presse, internet, réseaux sociaux). Les candidats sont sélectionnés sur dossier artistique et lettre de motivation. En raison de l'accompagnement théorique et technique individualisé et adapté à la pratique de chaque artiste de la formation, de l'accès à des ateliers adaptés et des outils de production nécessaires, la formation et la certification sont ouvertes à 4 artistes par an.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Membre interne : co-directeur de 40mcube, producteur d'œuvre et membre de comités de sélection d'acquisition et 1 % artistique.

Membres extérieurs : 1 juriste ; 1 médiateur d'une structure culturelle et chargé de projet d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) ; 2 représentants du milieu professionnel des arts visuels : 1 directeur de structure de diffusion ou commissaire d'exposition indépendant, 1 artiste-auteur.

Base légale

Date de décision	14/12/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	14/12/2025
Date de dernière délivrance possible	14/06/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	4	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7403

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6179/>